



HAL
open science

Socialisations, identités et résistances des romancières du Maghreb. Introduction

Isabelle Charpentier, Christine Detrez, Abir Kréfa

► To cite this version:

Isabelle Charpentier, Christine Detrez, Abir Kréfa. Socialisations, identités et résistances des romancières du Maghreb. Introduction. Isabelle Charpentier; Christine Détérez; Abir Kréfa. Socialisations, identités et résistances des romancières du Maghreb. Avoir voix au chapitre, L'Harmattan, pp.11-26, 2013, coll. " Logiques sociales ", série " Littérature & société ", 978-2-343-00236-1. hal-03688735

HAL Id: hal-03688735

<https://hal-u-picardie.archives-ouvertes.fr/hal-03688735>

Submitted on 5 Jun 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives | 4.0 International License

Article paru dans : Charpentier (Isabelle), Détérez (Christine), Kréfa (Abir) [dir.], *Socialisations, identités & résistances des romancières du Maghreb. Avoir voix au chapitre*, Paris, L'Harmattan, coll. « Logiques sociales », série « Littérature & société », pp. 11-26.

INTRODUCTION

Il est des enquêtes dont on sait que l'on se souviendra davantage que d'autres, et si l'on s'est interrogé sur l'effet des entretiens sur les « enquêté-e-s », peut-être faudrait-il un jour également se pencher sur les transformations que ces rencontres opèrent sur les chercheur-e-s... Ce livre collectif vient ainsi clore un projet de plusieurs années émaillées de fortes rencontres et d'émotions intenses – dont l'analyse critique et réflexive des effets qu'elles ont pu produire sur la nature même des « données » sociologiques recueillies serait sans doute particulièrement stimulante à réaliser. Financé par la Maison des sciences de l'homme (MSH) et le Ministère des affaires étrangères (MAE), dans le cadre du Fonds de Solidarité Prioritaire France-Maghreb, intitulé « Femmes, Maghreb, écritures », ce projet, lancé en 2005, est parti d'une interrogation partagée sur l'émergence et l'affirmation progressives d'une littérature écrite par des femmes dans les espaces littéraires des trois pays du Maghreb, et sur la revendication de cette prise d'écriture comme façon de manifester son autonomie face aux assignations genrées¹.

Sa première originalité est son ampleur, puisqu'il rassemblait une équipe française (École Normale Supérieure – ENS – de Lyon, équipe dirigée par Christine Détérez), une équipe algérienne (Université d'Oran, équipe dirigée par Faouzia Bendjelid), une équipe tunisienne (Université de Sousse, équipe dirigée par Najiba Regaïeg) et une équipe marocaine (Université de Béni-Mellal, équipe dirigée par Fatima-Zahra Salih). Il s'agissait ainsi d'étudier la production des romancières contemporaines, habitant et publiant dans les trois pays du Maghreb concernés ou en France – à condition dans ce dernier cas que les auteures, lorsqu'elles l'ont quitté, aient vécu un temps assez long (plus de dix ans) dans leurs pays d'origine respectifs². La conduite scientifique du volet sociologique du terrain tunisien a été prise en charge par Abir Kréfa qui, dans le cadre de sa thèse de doctorat, analyse la genèse des dispositions et des compétences littéraires³ chez des écrivain-e-s tunisien-ne-s, ainsi que les formes de reconnaissance à laquelle elles/ils aspirent.

La deuxième originalité du projet est sa forte dimension interdisciplinaire, puisque étaient associés dans une même recherche des littéraires, des sociologues et des romancières. Les études des romans et les entretiens sociologiques semi-directifs approfondis (réalisés avec environ quatre-vingts romancières des quatre pays) se répondaient, se complétaient, s'interrogeaient, afin de retracer non seulement les trajectoires et propriétés sociales des écrivaines, mais aussi les enjeux et les effets de la prise d'écriture – régulière ou plus occasionnelle – dans le quotidien de ces femmes et, plus généralement, leur rapport à la création littéraire. L'un des objectifs principaux de notre enquête visait à mettre en évidence des événements biographiques prédisposant à la naissance de « vocations » littéraires⁴ et à analyser les ressources diverses (culturelles – héritées familialement et/ou acquises par l'école ou dans des pratiques autodidactiques⁵, dispositions cultivées... –, économiques, relationnelles...), les contraintes de différents types qui pèsent sur elles, ainsi que les catégories de perception, les stratégies variées que

¹ Voir notamment Naudier Delphine, « Les écrivaines et leurs arrangements avec les assignations sexuées », *Sociétés contemporaines*, vol. 2, n° 78, juin 2010, p. 39-63.

² Suivant en cela le choix d'autres analystes. Voir Bonn Charles, « Romans féminins de l'immigration d'origine maghrébine, en France et en Belgique », *Notre librairie*, n° 118, juillet-septembre 1994, p. 98-107 ; Brinker-Gabler Gisela et Smith Sidonie, *Writing New Identities. Gender, Nation, and Immigration in Contemporary Europe*, Minneapolis, University of Minnesota Press, 1997 ; Laronde Michel, « Les littératures des immigrations en France. Question de nomenclature et directions de recherche », *Le Maghreb littéraire*, n° 2, 1997, p. 25-55 ; Orlando Valerie, *Nomadic Voices of Exile. Feminine Identity in Francophone Literature of the Maghreb*, Athens (Ohio), Ohio University Press, 1999 ; Chaulet-Achour Christiane (dir.), *Itinéraires intellectuels entre la France et les rives sud de la Méditerranée*, Paris, Karthala, 2010.

³ Lahire Bernard, « Dispositions, appétences et compétences », *Portraits sociologiques*, Paris, Nathan, 2002, p. 414-417.

⁴ Un peu sur le modèle du remarquable travail effectué par Sergio Miceli sur les écrivains brésiliens dits « anatoliens ». Voir Miceli Sergio, « Division du travail entre les sexes et division du travail de domination – Une étude clinique des anatoliens au Brésil », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 1, n°5-6, nov.1975, p. 162-182. Voir aussi *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 3, n° 168, 2007 : « Les vocations artistiques », en particulier les deux articles de Gisèle Sapiro, « La vocation artistique entre don et don de soi », p. 4-11 et « “Je n'ai jamais appris à écrire”. Les conditions de formation de la vocation d'écrivain », p. 12-33, et Détérez Christine, *Femmes du Maghreb. Une écriture à soi*, Paris, La Dispute, 2012.

⁵ Fossé-Poliak Claude, *La Vocation d'autodidacte*, Paris, L'Harmattan, 1992.

ces « écrivaines d'intention⁶ », plus ou moins consacrées de l'un ou des deux côtés de la Méditerranée (cf. *infra*), mettaient en œuvre, avec une fortune variable, face aux instances de légitimation des œuvres littéraires (médiat et édition) en France et/ou dans leurs pays d'origine. Tout au long du projet, littéraires, sociologues et romancières ont eu de nombreuses occasions de rencontres et d'échanges, par le biais de colloques (à Oran et à Agadir) et d'une liste de discussion.

Originalité certes, mais aussi défi, tant les disciplines sont parfois pensées et construites de l'extérieur en opposition, les études littéraires reprochant à la sociologie un regard surplombant et un relativisme esthétique qui négligerait les échelles de valeurs littéraires et mélangerait « les torchons et les serviettes⁷ », la sociologie renvoyant les études littéraires à leur oubli des conditions sociales d'écriture et à une conception éthérée du style, du génie littéraire et de la « littérarité »⁸. De fait, le volet sociologique du projet assume clairement un parti pris initial : nous avons choisi d'emblée de nous affranchir de tout questionnement (et, *a fortiori*, de toute évaluation) quant à la « valeur » esthétique des œuvres étudiées : car si les critères de littérarité font l'objet d'âpres luttes de classements au sein des mondes critiques, académiques et éditoriaux, ils ne constituent pas en effet une question pertinente en tant que telle pour la/le sociologue qui retient les œuvres comme matériau – bien moins en tout cas que celle des critères de « publiabilité »⁹ des manuscrits envoyés aux éditeurs. Le critère de sélection retenu a été l'intentionnalité artistique : il suffisait, pour que les ouvrages publiés puissent figurer dans notre corpus, qu'ils se revendiquent eux-mêmes, du point de vue textuel et éditorial, comme des œuvres littéraires. La perspective adoptée par les sociologues qui ont contribué à cet ouvrage collectif s'éloigne ainsi nettement de la mythologie du « créateur incréé¹⁰ », tant étranger qu'indifférent à toute détermination sociale. Elle propose un point de vue sociologique et non exclusivement (ni même prioritairement) « littéraire » sur cette littérature, sans pour autant réduire les textes littéraires à de simples « documents » ou « témoignages » ethnographiques, sociologiques ou politiques généraux – ce qui reviendrait, d'une part, à leur dénier toute valeur proprement esthétique, et d'autre part, à occulter la dimension subjective et singulière des expériences personnellement vécues et/ou relatées par les écrivaines. Il s'agit au contraire de s'appuyer sur la spécificité de l'écriture littéraire, qui possède cette capacité « de concentrer et de condenser dans la singularité concrète d'une figure sensible et d'une aventure individuelle, fonctionnant à la fois comme métaphore et comme métonymie, toute la complexité d'une structure et d'une histoire¹¹ », mais aussi d'analyser les conditions sociales de production des textes littéraires retenus, ainsi que les représentations de la réalité sociale qu'ils véhiculent et médiatisent. En ce sens, on le verra, les analyses sociologiques entrent parfaitement en résonance avec les contributions apportées par les littéraires sur tel ou tel roman, telle ou telle auteure, tout au long du volume.

Outre l'interdisciplinarité, un autre principe à l'origine de l'enquête était de ne pas limiter la connaissance des romancières du Maghreb à la seule production éditée et légitimée d'abord en France¹², mais de considérer également toutes celles, (plus ou moins) (re)connues dans leur pays mais jusqu'à lors largement ignorées par les recherches universitaires, tant littéraires que sociologiques, dont le nom, compte tenu des difficultés de diffusion

⁶ Voir Fossé-Poliak Claude, *Aux Frontières du champ littéraire – Sociologie des écrivains amateurs*, Paris, Économica, coll. « Études sociologiques », 2006.

⁷ Cette expression a été utilisée par un universitaire à l'occasion du premier colloque tenu à Oran en novembre 2006.

⁸ Voir par exemple l'introduction du collectif dirigé par Bernard Lahire, *Ce qu'ils vivent, ce qu'ils écrivent. Mises en scènes littéraires du social et expériences socialisatrices des écrivains*, Paris, Éditions des Archives contemporaines, 2011.

⁹ Simonin Anne et Fouché Pascal, « Comment on a refusé certains de mes livres », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 126-127, mars 1999, p. 103-115.

¹⁰ Bourdieu Pierre, « Mais qui a créé les créateurs ? », *Questions de sociologie*, Paris, Minuit, 1984, p. 207-221 et « Le marché des biens symboliques », *L'Année sociologique*, n° 22, 1971, p. 49-126.

¹¹ Bourdieu Pierre, *Les Règles de l'art. Genèse et structure du champ littéraire*, Paris, Seuil, 1992, p. 48.

¹² On notera que face à l'insuffisance des instances de consécration locales et aux difficultés matérielles endémiques que rencontrent les espaces éditoriaux – et, plus largement, les marchés du livre – au Maghreb, très peu structurés et exigus, une telle publication en France demeure, dans une majorité de cas, une ressource importante pour accumuler du capital symbolique, nécessaire pour obtenir ou renforcer une reconnaissance esthétique dans l'espace littéraire national. Pour des mises en perspective, voir Casanova Pascale, « Consécration et accumulation de capital littéraire – La traduction comme échange inégal », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 144, septembre 2002, notamment p. 13 ; Bourdieu Pierre, « Existe-t-il une littérature belge ? Limites d'un champ et frontières politiques », *Études de lettres* (Lausanne), 1985, n° 3, p. 3-6 ; Sapiro Gisèle (dir.), *Translatio – Le marché de la traduction en France à l'heure de la mondialisation*, Paris, CNRS-Éd., coll. « Culture et société », 2008 ; *Histoire@Politique*, n° 15, septembre-décembre 2011 : « Contribution à l'étude des circulations culturelles transnationales » ; Charpentier Isabelle, *Le Rouge aux joues – Virginité, interdits sexuels et rapports de genre au Maghreb – Une étude d'œuvres et de témoignages d'écrivaines (franco)-algériennes et (franco)-marocaines*, Saint-Étienne, Publications de l'Université de Saint-Étienne, coll. « Littératures postcoloniales – Long-courriers », sous-coll. « Essais », février 2013, notamment « Introduction 3 ».

éditoriales dans un marché pourtant dorénavant globalisé¹³, ne traverse pas la Méditerranée. Il convient en effet de se départir des principes de classements ethnocentrés qui, produits de constructions historiques et culturelles occultées, fondent nos échelles de légitimité françaises et tendent à imposer une normativité esthétique de forme comme de contenu¹⁴ : la notion de champ éditorial en est une, tout comme les différences entre capitale et province – par exemple, les déplacements pour porter un manuscrit ou même son acheminement par la poste n'étant pas aussi évidents qu'en France –, de même que les distinctions entre édition à compte d'éditeur, édition à compte d'auteur et autoédition¹⁵. Sur ce dernier point, il faut ainsi rappeler que face à la faiblesse persistante du secteur de l'édition littéraire spécialisée et professionnalisée, ce sont les deux dernières qui prévalent bien souvent au Maroc, en Algérie et en Tunisie, et que le choix peut même être explicitement fait de publier à compte d'auteur, quand c'est la seule façon, par exemple, d'assurer une diffusion du livre jugée satisfaisante.

Ce livre collectif constitue l'aboutissement de cette expérience, extrêmement enrichissante tant d'un point de vue personnel que scientifique, et de ces années de recherche en commun. Il permet notamment de mettre à l'épreuve du terrain des notions trop souvent adoptées d'emblée dans nombre de travaux académiques, comme celle d'« identité », ou encore celle d'« écriture féminine »/« écriture-femme¹⁶ » – laquelle, entendue de façon essentialisante, risque de reléguer les auteures dans un ghetto « infra-littéraire ».

Au même titre que le regard porté par les universitaires, littéraires ou sociologues, la contribution des romancières nous a semblé nécessaire, à la fois en reconnaissance du temps qu'elles nous ont consacré, mais également par souci de ne pas traiter le fait littéraire, et celles qui le produisent, comme un simple « objet » observé et disséqué sous les loupes et avec les outillages littéraires et sociologiques. Il est ainsi apparu primordial dans un tel projet de les associer de plein droit à la production/création de la connaissance. Dans ce tissage de voi(e)x, ce sont donc des textes littéraires inédits, écrits pour ce collectif, qui ourlent chaque partie.

La littérature écrite par des femmes est en pleine expansion depuis ces dernières décennies dans les pays du Maghreb, et leurs œuvres suscitent un intérêt croissant parmi les critiques, qui mettent en exergue la résistance dont elles font preuve, tant dans les thèmes choisis pour leurs récits que par l'acte même d'écrire. Ainsi, une bibliographie académique dorénavant pléthorique – presque exclusivement produite par des « littéraires »¹⁷ –, déclinant à l'infini la fameuse formule de Kateb Yacine selon laquelle « une femme qui écrit vaut son pesant de poudre », souligne-t-elle la portée transgressive de la prise de parole publique/publiée (*a fortiori* en son nom propre) des écrivaines du Maghreb, en particulier sur des thématiques telles le corps, l'intime, la sexualité, le regard..., brisant l'invisibilité et le silence longtemps imposés. Mais cette médaille a son revers : le choix de telles topiques a pu entraîner une disqualification/marginalisation esthétique globale dans les espaces de réception tant en France qu'en Algérie, au Maroc ou en Tunisie, en enfermant (hâtivement) les œuvres dans le soupçon de moindre « qualité littéraire » pesant sur le témoignage, et dans une écriture autobiographique du corps perçue comme formellement peu originale¹⁸. Renvoyées collectivement à leur identité sexuée – qui conditionnerait

¹³ Voir notamment Brouillette Sarah, *Postcolonial Writers in the Global Literary Marketplace*, Hampshire/New York, Palgrave Macmillan, 2007 et Sapiro Gisèle (dir.), *Les Contradictions de la globalisation éditoriale*, Paris, Nouveau Monde Éd., 2009.

¹⁴ Pour des mises en perspective, voir Casanova Pascale, *La République mondiale des lettres*, Paris, Seuil, 1999 et, de la même auteure, « Consécration et accumulation de capital littéraire », *op. cit.* ; Bourdieu Pierre et Wacquant Loïc J. D., « Sur les ruses de la raison impérialiste », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 121-122, mars 1998, p. 109-118 ; Pinhas Luc, « La francophonie face à la globalisation éditoriale : politiques publiques et initiatives privées », in Sapiro Gisèle (dir.), *Les Contradictions de la globalisation éditoriale*, *op. cit.*, p. 117-132.

¹⁵ Très répandue, l'édition à compte d'auteur est fondée la plupart du temps sur des contrats particulièrement asymétriques, vagues et opaques, généralement peu rémunérateurs et irrespectueux des droits d'auteurs ignorant le nombre exact de tirages et de ventes de leurs livres, non avertis des réimpressions éventuelles etc. Dans le cas du Maroc par exemple, en 1998, près de 50 % des 700 titres publiés, tous genres et langues confondus, seraient ainsi édités à compte d'auteur ou autoédités et, en 2004, 30 % des 650 titres parus dans l'année (tous genres confondus, à l'exception des livres scolaires) seraient encore autoédités, avec un tirage moyen oscillant entre 1 000 et 1 500 exemplaires. Source : Mdidech Jaouad, « Autoédition, l'aventure hasardeuse », *La Vie éco* (Maroc), 4 février 2005. Il n'existe évidemment pas de statistiques officielles en la matière, il s'agit là d'une simple estimation d'une association de professionnels marocains du livre.

¹⁶ Pour une discussion de cette notion controversée, voir Didier Béatrice, *L'Écriture-femme*, Paris, PUF, 3^e éd. 1991.

¹⁷ Sans prétention à l'exhaustivité, impossible sur ce thème, voir Showalter Elaine (ed.), *The New Feminist Criticism : Essays on Women, Literature, and Theory*, NY, Pantheon Books, 1985 ; Segarra Marta, *Leur Pesant de poudre. Romancières francophones du Maghreb*, Paris, L'Harmattan, 1997 ; Chaullet-Achour Christiane (dir.), *Diwan d'inquiétude et d'espoir. La littérature féminine algérienne de langue française*, Alger, ENAG, 1991 et, de la même auteure, *Noûn. Algériennes dans l'écriture*, Paris, Séguier, 1999 ; Faqir Fadia (ed.), *In the House of Silence: Autobiographical Essays by Arab Women Writers*, Reading, Garnet Publishing Ltd., 1998 ; Saïgh Boustia Rachida, *Romancières marocaines. « Épreuves d'écriture »*, Paris, L'Harmattan, 2005 ; Agar Trudy, *Violence et créativité. De l'écriture algérienne au féminin*, Paris, L'Harmattan, 2006 ; Arezki Dalila, *Romancières algériennes francophones. Langue, culture, identité*, Biarritz et Anglet, Atlantica/Séguier, 2006.

¹⁸ Sur ces enjeux, voir Détrez Christine, « L'écriture comme résistance quotidienne : être écrivaine en Algérie et au Maroc aujourd'hui », *Sociétés contemporaines*, vol. 2, n° 78, 2010, p. 65-85.

l'ensemble de leurs productions au-delà des différences qu'elles recèlent –, elles ont pu dès lors se voir dénier tout positionnement individuel et singulier en tant que créatrices d'œuvres originales, cette disqualification rendant difficile l'accumulation de capital symbolique¹⁹.

Pourtant, à lire les œuvres comme les contributions du présent recueil, il est frappant de constater que se déploient des problématiques liées à la domination et à la résistance bien plus larges que le seul choix de thèmes jugés subversifs : qu'il s'agisse de se positionner – souvent de façon complexe – vis-à-vis de la langue et du champ littéraire français²⁰, d'affronter les (en)jeux de genre²¹ en traitant des thématiques du corps et de la sexualité, ou encore d'insister sur les processus de socialisation lettrée et/ou genrée – comme il sera abordé successivement dans les trois parties de cet ouvrage –, ce sont bien des dialectiques subtiles, contrastées et plurielles qui semblent ici à l'œuvre, où se croisent des questions de genre, de classe sociale, et d'héritages historiques et politiques. Au-delà de la diversité des stratégies discursives, l'un des objectifs communs à de telles œuvres paraît être de déconstruire une « identité féminine » figée et stéréotypée, et de subvertir plus globalement l'ordre de la domination (masculine, sociale...).

Le choix de dissocier la question de la langue et le traitement des thématiques du corps et de la sexualité n'a pas seulement été opéré pour des raisons pratiques de présentation de quelques résultats de la recherche. Ce découpage a été surtout motivé par la volonté de se distancier des prénotions qui traversent une certaine critique littéraire. En effet, l'usage de la langue française par une partie des romancières marocaines, algériennes et tunisiennes est souvent hâtivement réduit à un choix stratégique : le français est posé d'emblée comme seul à même d'autoriser l'expression de thèmes socialement tabous, tels le corps et la sexualité, lesquels seraient indicibles dans une langue qui est aussi celle du texte coranique²². La reconstitution des milieux sociaux de recrutement des écrivaines, de leurs socialisations linguistiques et de leurs parcours scolaires, des effets de génération, comme les conflits internes aux espaces littéraires du Maghreb – notamment ceux portant sur la langue littéraire légitime – sont alors négligés²³. Or la quête de l'autonomie littéraire des écrivain-e-s arabophones, entendue comme une dissociation des deux acceptions de l'*adab*, qui désignait jusqu'à la fin du XIX^{ème} siècle à la fois une « qualité morale (le savoir-vivre, la politesse) et un corpus écrit (un ensemble d'œuvres) »²⁴ les a parfois conduit-e-s à redoubler les « transgressions » (notamment sexuelles) dans leurs œuvres. Inversement, l'écriture en français peut permettre de reconstituer une mémoire familiale, un terroir ou des traditions autochtones supposées menacées de disparition. Le texte qui ouvre la première partie analyse ainsi l'ouvrage de l'écrivaine tunisienne francophone Souad Guellouz, *Les Jardins du Nord*²⁵, dont l'écriture fut déclenchée par la prise de conscience par

¹⁹ Il ne s'agit pas là toutefois d'une spécificité des écrivaines du Maghreb. Pour des anathèmes similaires frappant les écrivaines belges entre la fin du XIX^{ème} siècle et le début de la seconde guerre mondiale, voir Gemis Vanessa, « Discours croisés de femmes écrivains belges (1880-1940) – Entre image de soi et représentations collectives », *Regards sociologiques*, n° 37-38, 2009, p. 165-173, et sur les auteures françaises du XIX^{ème} siècle, Planté Christine, *La Petite sœur de Balzac*, Paris, Seuil, 1989.

²⁰ Les espaces littéraires tunisien, algérien et marocain sont caractérisés par leur plurilinguisme : d'une part, l'arabe littéral (dit aussi classique) (*fuṣḥa*), véhiculé et inculqué par le système scolaire, forme l'une des langues de l'écrit, des manuels scolaires, de la presse, des ouvrages littéraires ainsi que des discours officiels. Seules les générations qui ont été scolarisées en maîtrisent les usages. Inégalement diffusé (entre les trois pays et les classes sociales) avec la colonisation, le français est également abondamment utilisé, et fait l'objet d'un usage distinctif chez une partie de l'élite lettrée. On peut en outre rappeler avec Richard Jacquemond que « dans le champ intellectuel ou académique comme dans le champ littéraire, le fait d'écrire directement en français procure des avantages matériels et symboliques évidents. » (Jacquemond Richard, « Les flux de traduction entre le français et l'arabe depuis les années 1980 : un reflet des relations culturelles », in Sapiro Gisèle (dir.), *Translatio*, op. cit., p. 358-359). D'autre part, depuis les années 1960, l'arabe dialectal a fait son apparition dans les textes littéraires, principalement dans le roman et la nouvelle, où il est toutefois le plus souvent cantonné aux dialogues. Il existe cependant une longue tradition de poésie populaire en arabe dialectal, mais aussi, notamment en Algérie et au Maroc, en langues berbères.

²¹ Voir par exemple Lagrave Rose-Marie (dir.), *Dissemblances. Jeux et enjeux du genre*, Paris, L'Harmattan, 2003.

²² On retrouve ainsi cette vulgate chez Marta Segarra, qui écrit : « si la littérature maghrébine de langue française est née comme une expression de l'identité culturelle d'un peuple colonisé, celle qui est de plus en plus écrite par des femmes (qui n'acquiert un certain poids quantitatif qu'à partir des années quatre-vingts) ajoute, en général, une composante d'affirmation générique que facilite l'usage du français, repoussant parfois l'arabe (inconsciemment peut-être) en tant que langue du pouvoir patriarcal » (*Leur Pesant de poudre*, op. cit., p. 17). C'est aussi ce que soutient Ana Isabel Labra Cenitagoya, qui s'appuie sur les déclarations des romancières algériennes Assia Djebar et Malika Mokeddem. Voir « Hors du harem linguistique : identité et langues d'écriture chez les romancières maghrébines », *Actas do i simposio internacional sobre o bilingüismo*, 2005, p. 211-221.

²³ Kréfa Abir, « Corps et sexualité chez les romancières tunisiennes : enjeux de reconnaissance, coûts et effets des transgressions », *Travail, genre et sociétés*, n° 26, 2011, p. 111-114.

²⁴ Jacquemond Richard, « Un temps de renouvellements littéraires », in Hallaq Boutros et Toelle Heidi (dir.), *Histoire de la littérature arabe moderne*, Tome 1, Arles, Actes Sud, 2007, p. 364.

²⁵ Guellouz Souad, *Les Jardins du Nord*, Tunis, Éditions Salambo, 1982.

l'auteure que son jeune fils méconnaissait des traditions vestimentaires autochtones²⁶ supplantées par celles qui se sont diffusées avec la colonisation. Dans sa contribution, Hasna Bouzouita Trabelsi montre comment cet ouvrage autobiographique est aussi une description ethnographique des traditions tunisiennes (fêtes, pratiques langagières et vestimentaires, relations entre les sexes et les générations, etc.) sous le protectorat. La langue française est ici investie pour affirmer l'ancrage dans une « tunisianité ». De ce point de vue, l'article de Naïma Rachdi se situe dans une problématique similaire. Il montre, à partir de l'analyse de la production romanesque des deux écrivaines marocaines Bahaa Trabelsi et Nadia Chafiq (et notamment des parcours des personnages et des relations qui se tissent et se défont), comment l'hégémonie culturelle et politique française est contestée. Elle met aussi en évidence, à travers l'examen des métaphores et du lexique utilisés, des variations considérables, au sein même de la production des écrivaines francophones, dans le traitement du corps et de la sexualité. Enfin, sa contribution souligne les contraintes différenciées avec lesquelles les écrivaines s'exprimant en langue arabe et en langue française doivent composer, qui sont liées à la réception des écrits et à leurs publics potentiels. Si la langue française peut rendre possible l'expression publique de thématiques socialement taboues (telle l'homosexualité²⁷), c'est parce que le public des écrivaines francophones est numériquement plus restreint²⁸ que celui des arabophones : il est limité aux couches sociales urbaines aisées les plus dotées en capital culturel et les plus distancées des normes religieuses. Consacré à l'analyse de l'œuvre de l'écrivaine algérienne Assia Djebar, l'article de Najiba Regaïeg met au jour comment la question de la langue représente chez celle-ci une interrogation récurrente. La complexité du rapport entretenu par l'écrivaine aux langues française et arabe est exprimée métaphoriquement à travers les trajectoires migratoires et les relations amoureuses de ses personnages. Les tensions culturelles et politiques dans les premières œuvres de cette écrivaine semblent trouver une résolution dans les phénomènes « d'hybridation » linguistique, où la graphie française véhicule toutes les langues qui l'habitent. Le texte de Christine Détrez envisage, quant à lui, le rapport des romancières aux stéréotypes de « LA » femme arabe, héritage orientaliste avec lequel elles doivent composer. Les stratégies mises en œuvre par les écrivaines, telles qu'on peut les déceler dans leurs textes comme dans leurs entretiens, sont diverses, entre refus, déplacement et subversion du stéréotype, dont la définition même constitue l'un des enjeux de la légitimité littéraire.

Traiter du corps et de la sexualité dans les œuvres des écrivaines du Maghreb ne revient donc pas nécessairement à enfermer leurs écrits dans le ghetto du biologique et de l'intime. Car leur production se caractérise, comme celle de leurs homologues masculins, par sa grande diversité : variété des genres littéraires, des styles et des thématiques abordées, ce qui n'est guère surprenant compte tenu de la diversité de leurs expériences socialisatrices, de leurs trajectoires sociales comme de leurs goûts et de leur formation culturels²⁹. Loin de verser dans un essentialisme qui postulerait l'existence de deux littératures, l'une « féminine » et l'autre « masculine », dont on chercherait à pointer des caractéristiques reliées à des différences naturelles, le choix d'axer une partie de cet ouvrage sur le corps et la sexualité s'explique en ce que, comme l'ont amplement montré les travaux sur les rapports sociaux de sexe, dans les pays du Maghreb comme ailleurs, la domination masculine s'exerce avant tout sur le corps des femmes³⁰. Rapports sociaux de sexe et rapports de domination coloniaux ne sont d'ailleurs pas traités séparément par les écrivaines. L'article de Faouzia Bendjelid montre ainsi comment le principal personnage féminin du roman *La Femme du caïd*³¹ de l'Algérienne Fatima Bakhaï s'insurge tant contre la domination coloniale que contre les codes patriarcaux. Doublement marginalisée en tant que fillette indigène,

²⁶ Souad Guellouz témoigne ainsi : « Quand mon fils a vu la chéchia à la télévision, il a commencé à dire "papeau" pour la simple raison que lorsqu'il est né, dans la famille, même mon père, qui avait porté la chéchia, ne la portait plus. Donc mon fils était dans un contexte tel que ce qu'il trouvait étonnant était la chéchia et non le chapeau », Tunis, mars 2006, entretien conduit par Abir Kréfa.

²⁷ Sur le traitement littéraire de cet enjeu par les auteur-e-s du Maghreb, voir aussi Charpentier Isabelle, *Le Rouge aux joues*, op. cit., chap. V.

²⁸ Si les écrivain-e-s du monde arabe produisent dans un contexte marqué par une contrainte politique externe (dont l'une des expressions est la censure), il existe « une loi des libertés décroissantes » soumettant la production culturelle à un contrôle d'autant plus élevé que les biens sont plus diffusés. Voir Jacquemond Richard, *Entre scribes et écrivains. Le champ littéraire dans l'Égypte contemporaine*, Arles, Actes Sud, 2003, p. 56.

²⁹ Pour la seule production romanesque des écrivaines tunisiennes, certaines, comme Alia Mabrouk, se sont spécialisées dans le roman historique, d'autres, à l'instar d'Amel Mokhtar, dans le roman psychologique, d'autres encore comme Massouda Aboubaker dans le roman social ; les œuvres de Souad Guellouz relèvent davantage du roman réaliste et ethnographique, tandis que celles d'Azza Filali, amatrice de Beckett et de littérature russe, traitent plutôt de l'absurde qui instille les interactions individuelles quotidiennes. De même, les rapports de domination coloniaux et impérialistes sont loin d'être absents des œuvres des écrivaines : le recueil de poésie *Watan you'âqir al-intidhâr* [*Patrie ivre d'attente*] (Union des Écrivains Tunisiens, Bizerte, 2001) de Fatma Cherif est consacré à la question palestinienne, le roman de Massouda Aboubaker *Wadâ'an Hamurâbi* [*Adieu Hamourabi*] (Cérès, Tunis, 2003) à la guerre du Golfe, etc.

³⁰ Guillaumin Colette, *Sexe, race et pratique du pouvoir. L'idée de nature*, Paris, Éditions Côté femmes, 1992 ; Bourdieu Pierre, « La domination masculine », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1990, vol. 84, p. 2-31.

³¹ Bakhaï Fatima, *La Femme du caïd*, Oran, Dar El Gharb, 2003.

le personnage connaît, à travers ses résistances individuelles, une trajectoire sociale ascendante spectaculaire qu'elle met (avec ses luttes en faveur de l'instruction des filles) au service de l'amélioration des conditions de vie des femmes. Le corps est aussi, comme le met en lumière la contribution d'Anne Simon qui analyse les œuvres des deux romancières algériennes de langue française Malika Mokeddem et Fériel Assima, celui de l'Algérie malade des années de terrorisme³². La maladie du corps social se traduit par diverses pathologies individuelles qui affectent plus particulièrement les femmes, dans un contexte où « la relation entre les sexes constitue le principal enjeu et qui ne le cède en rien en violence à celle qui oppose militaires et islamistes »³³. La seconde partie du livre montre également que le genre façonne la production littéraire. L'article de Maha Ben Abdeladhim souligne ainsi comment les tiraillements identitaires sexués et nationaux de l'écrivaine algérienne Nina Bouraoui se traduisent, dans ses récits, par des innovations esthétiques.

La dernière partie de l'ouvrage porte sur les modes de socialisation lettrée et/ou genrée à travers une analyse des textes des écrivaines comme de leurs trajectoires sociobiographiques. Les contributions décrivent au plus près les agents et les processus d'incorporation des normes de genre et du goût pour la culture lettrée. Analysant l'unique récit autofictionnel de l'Algérienne Houaria Kadra-Hadjadji *Oumelkheir*³⁴, Fatma Zohra Mebtouche Nedjai et Souryana Yassine étudient ainsi les formes de transmission normative, inlassable et précoce, de l'impératif doxique de la pudeur et des interdits sexuels – en particulier ceux relatifs à la sexualité prémaritale³⁵ –, dont la charge incombe collectivement aux femmes. Une attention particulière est portée aux métaphores allusives utilisées par les personnages féminins dans les transactions éducatives pour inculquer aux plus jeunes la norme de la virginité avant le mariage³⁶, sans pour autant nommer ce qui demeure tabou. Axé sur les modes et les agents familiaux de transmission du goût pour la culture lettrée, l'article d'Abir Kréfa mobilise une approche comparative entre écrivains et écrivaines pour mettre au jour certaines des conditions sociales ayant favorisé la formation de « vocations » intellectuelles chez des femmes tunisiennes. La reconstitution des socialisations familiales et leur inscription dans des stratégies de reconversion du capital symbolique sur plusieurs générations apportent ainsi des éclairages quant à l'investissement par les femmes d'un univers des lettres qui demeure encore dominé par les hommes. Si les écrivaines « pionnières » sont très souvent nées dans des familles fortement dotées en capital culturel, la prégnance de l'héritage culturel semble s'atténuer quelque peu pour les générations d'écrivaines les plus récentes. L'article d'Isabelle Charpentier est ainsi consacré à l'analyse de la trajectoire sociobiographique de la journaliste et écrivaine marocaine transfuge de classe Sanaa Elaji. Il reconstitue les « héritages du pauvre »³⁷ dont celle-ci a pu bénéficier au sein de sa famille d'origine, ainsi que ses stratégies de placement dans l'espace littéraire et journalistique marocain, en établissant un lien entre, d'une part, les expériences socialisatrices et la trajectoire sociobiographique de la jeune femme et, d'autre part, le contenu de ses écrits.

On l'aura compris : l'un des objectifs de cet ouvrage collectif est de montrer que, défiant par la création littéraire le statut social limitatif, tant artistique que politique, imposé aux femmes dans des sociétés androcentrées, *i.e.* en prenant « voix au chapitre », les écrivaines du Maghreb – comme d'autres avant elles, situées pourtant dans des contextes sociopolitiques très différents³⁸ – investissent un espace encore essentiellement masculin. En devenant ainsi les protagonistes de leur propre parole poétique, elles s'approprient une graphie sur/pour elles-mêmes et, en particulier, s'expriment sur le corps et l'intime. Or, comme le souligne, à la suite de Delphine Naudier, Hervé Serry à propos des auteures françaises des années 1960-1970, « parvenir, au moyen de l'expression littéraire, à une réappropriation de ce qui fait la singularité ontologique d'un groupe, c'est, en contestant le rapport de force symbolique de cette parole qui ne se parle pas au regard des normes dominantes, donner une forme

³² Pour une synthèse sur cette période violente de l'histoire algérienne récente, voir notamment Martinez Luis, *La Guerre civile en Algérie. 1990-1998*, Paris, Karthala, coll. « Recherches internationales », 1998.

³³ Roussillon Alain et Zryiou Fatima-Zahra, *Être femme en Égypte, au Maroc et en Jordanie*, Paris, Éditions Aux lieux d'être, 2006, p. 19.

³⁴ Kadra-Hadjadji Houaria, *Oumelkheir*, Alger, Entreprise Nationale du Livre, 1989.

³⁵ Forcée par la sociologie de la famille américaine, la notion de « sexualité prémaritale » rend bien compte du contexte des pays du Maghreb, qui lie sexe et mariage, et où la sexualité très contrôlée des jeunes filles ne constitue pas une sphère détachée de l'institution familiale et de la morale religieuse. Pour des mises en perspective, voir Bozon Michel, *Sociologie de la sexualité*, Paris, Nathan Université, 2002 ; Knibiehler Yvonne, *La Virginité féminine*, Paris, Odile Jacob, 2012 ; Dialmy Abdessamad, « Premarital Female Sexuality in Morocco », *Al-Raida*, vol. XX, n° 99, 2002-2003.

³⁶ Plus spécifiquement sur cet enjeu, voir notamment Charpentier Isabelle, *Le Rouge aux joues*, *op. cit.* ; Mernissi Fatema, « Virginité et patriarcat », *Lamalif*, n° 107, juin-juillet 1979 ; Ben Dridi Ibtissem, *Le Tasfih en Tunisie – Un rituel de protection de la virginité féminine*, Paris, L'Harmattan, coll. « Histoire et Perspectives Méditerranéennes », 2004.

³⁷ Mauger Gérard, « Les héritages du pauvre. Conflit œdipien et héritage social », *Annales de la recherche urbaine*, n°41, mars-avril 1989.

³⁸ Pour les écrivaines françaises produisant dans la période de l'entre-deux-guerres, voir Milligan Jennifer E., *The Forgotten Generation : French Women Writers of the Inter-war Period*, New York/Oxford, Berg Publishers, 1996.

légitime à ce qui était considéré jusqu'alors comme un stigmat. [...] Langue et corps sont ici partie prenante de la même logique [...]»³⁹. » Mais, qu'elles écrivent sur le corps ou pas, par le fait même d'écrire, elles conquièrent progressivement une autonomie intellectuelle et une reconnaissance nouvelles en tant qu'individus et en tant que créatrices par l'expression (publiée) de soi et la mise en forme/scène du réel, participant plus largement à dévoiler et à déconstruire les jeux et enjeux de pouvoir au fondement des relations de domination (genrées, coloniales, de classe, etc.)⁴⁰. Si elle est entendue, cette prise d'écriture par des femmes pourrait ainsi contribuer à projeter des débats cruciaux au cœur d'espaces publics qui connaissent actuellement d'importants bouleversements sociaux et politiques. Seule la mise en chantier d'études des réceptions concrètes de ces œuvres⁴¹ en Algérie, au Maroc et en Tunisie aujourd'hui en pleine effervescence contestataire – perspective qui dépassait largement le cadre du présent projet collectif –, serait dorénavant susceptible d'affiner de telles hypothèses.

Isabelle Charpentier – Maîtresse de conférences en science politique, Université de Versailles – Saint-Quentin-en-Yvelines, chercheuse associée au Centre de Sociologie Européenne (CSE – EHESS – CNRS).

Christine Détrez – Maîtresse de conférences en sociologie, École Normale Supérieure de Lyon/Centre Max Weber.

Abir Kréfa – Agrégée de sciences sociales, doctorante en sociologie à l'Université Lyon 2/Centre Max Weber.

³⁹ Serry Hervé, « La littérature pour faire et défaire les groupes », *Sociétés contemporaines*, vol. 4, n°44, 2001, p. 7 et 11.

⁴⁰ Voir Détrez Christine, *Femmes du Maghreb. Une écriture de soi*, op. cit. Et plus généralement, Scott James C., *La Domination et les arts de la résistance*, Paris, Amsterdam, 2008.

⁴¹ Pour des pistes de réflexion sur cette direction de recherche, voir par exemple Charpentier Isabelle (dir.), *Comment sont reçues les œuvres ? Actualités des recherches en sociologie de la réception et des publics*, Paris, Créaphis, 2006.